



PROCES VERBAL DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MAI 2020 A 10 H 30

L'an deux mil vingt, le vingt trois mai à 10 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saulges, légalement convoqués le 19 mai 2020, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du CGCT, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme LEPAGE Jacqueline, maire.

Etaient présents : Mme LEPAGE Jacqueline, Mr TRANSON Nicolas, Mr JULIEN Vincent, Mr POSSEME Christian, Mr VASSEUR Olivier, Mr HAMEL Claude, Mme SOCHON Cécilia, Mme RAMBOUR Coraline, Mr HUNEAUD Franck, Mr BOIZARD Joël, Mr TELLIER Vincent.

Voici l'ordre du jour :

Art. L.2121-10 et L.2122-8, al. 2

- . Installation du nouveau conseil municipal,
- . Election du Maire,
- . Désignation du nombre d'adjoints,
- . Elections des adjoints
- . Délégations consenties par le conseil municipal au maire (art. L.2122-22)

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme LEPAGE Jacqueline, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités, ci-dessus, présents installés dans leurs fonctions. Mme RAMBOUR Coraline a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L.2121-15 du CGCT).

ELECTION DU MAIRE

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée, il a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs, à savoir : Mr HAMEL Claude et Mme SOCHON Cécilia.

Chaque conseiller a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers ayant pris part au vote :	11
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	11
Majorité absolue :	6

Ont obtenu :

LEPAGE Jacqueline : 10 (dix voix)

VASSEUR Olivier : 1 (une voix)

Mme LEPAGE Jacqueline a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

Sous la présidence de Mme LEPAGE Jacqueline, élue maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus dans les mêmes modalités que le maire (art. L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit trois.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à **trois** le nombre des adjoints au maire de la commune.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers ayant pris part au vote :	11
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	11
Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrage exprimés :	11
Majorité absolue :	6

Ont obtenu :

HAMEL Claude : 11 (onze voix)

Mr HAMEL Claude a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers ayant pris part au vote :	11
---	----

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrage exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

JULIEN Vincent : 10 (dix voix)

TELLIER Vincent : 1 (une voix)

Mr JULIEN Vincent a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 11
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
Nombre de suffrage déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrage exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

TELLIER Vincent : 7 (sept voix)

HUNEAUD Franck : 2 (deux voix)

TRANSON Nicolas : 1 (une voix)

RAMBOUR Coraline : 1 (une voix)

Monsieur TELLIER Vincent a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ART. L.2122-22)

Madame le Maire précise qu'aux termes de l'article L 2121-29 du CGCT, « le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ». Le Conseil est donc investi d'une compétence générale pour délibérer des affaires communales. Il peut toutefois, pour des raisons d'ordre pratique, déléguer tout ou partie de ses attributions au maire (celles-ci sont énoncées à l'article L 2122-22 du CGCT). Ces délégations permettent de simplifier la gestion des affaires de la commune, tout en fournissant un gain de temps.

Le Conseil Municipal décide de déléguer les compétences suivantes :

- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière ;
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

étant entendu que madame le maire devra informer, le conseil municipal, des décisions qui auront été prises.

DELIBERATIONS DU 23 MAI 2020 PRISES n° 2020-09

REFERENCE	OBJET
DELIB-20-09	DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DONNEES AU MAIRE

NOM	Prénom	Qualité	Signature
LEPAGE	Jacqueline	Maire	
HAMEL	Claude	1 ^{er} adjoint	
JULIEN	Vincent	2 ^{ème} adjoint	
TELLIER	Vincent	3 ^{ème} adjoint	
POSSEME	Christian	Conseiller municipal	
VASSEUR	Olivier	Conseiller municipal	
TRANSON	Nicolas	Conseiller municipal	
SOCHON	Cécilia	Conseillère municipale	
RAMBOUR	Coraline	Conseillère municipale	
HUNEAUD	Franck	Conseiller municipal	
BOIZARD	Joël	Conseiller municipal	